



Madame La rectrice,
Madame la vice-présidente,
Mesdame et Messieurs les membres du CAEN,

Nous sommes aujourd'hui en présentiel, après 18 mois de réunions en distanciel de cette instance, la pandémie étant passé par là.

Une des victimes de ce virus a été le dialogue social dans notre académie. Où sont passés les groupes de travail qui étudiaient, avant le CTA cette carte des formations ?

A notre connaissance, pour cette carte des formations, le dialogue social, si jamais on peut appeler ça du dialogue social, s'est limité à informer les chefs d'établissement des mesures de fermeture prévues, de leur faire comprendre que leur avis n'avait aucune importance. Pour les équipes pédagogiques, le dialogue s'est limité à les informer des fermetures de postes à venir, et de leur demander chercher en leur sein qui verraient son poste supprimé, avant que cette instance et le CTA vote quoi que ce soit. Heureusement que l'académie a lancé l'année dernière un grand chantier sur les ressources humaines. Que ce serait-il passé sinon ?

Sans entrer dans les détails, nous rappellerons que, même si nous le déplorons, les élèves, les lycéens, ne sont pas aussi mobiles que nous le voudrions, et que non, beaucoup ne feront pas 50 km ou plus pour suivre une formation, malgré les efforts de la région pour le permettre. Nous rappellerons notre attachement aux formations sous statut scolaire qui permettent de former des professionnels et des citoyens.

Ce projet d'offre de formation est fait à moyens constants, ou plutôt avec moins de moyens puisque 25 places disparaissent. L'argument qui nous a été maintes fois répété c'est que les budgets ne sont pas extensibles. Et pourtant, le ministère de l'Éducation nationale a rendu 75 millions d'euros au titre de l'année 2021. 75 millions d'euros non dépensés au regard des autorisations de crédits et d'engagements prévues par les lois de finances 2021.

Entendre ces chiffres est, à raison, considéré comme du mépris, par bien des agents. Combien de fois leur a-t-on dit que ce qu'ils demandaient n'étaient pas possible faute de financement ?

Quand on consulte les sous-consommations, on ne peut que penser à ce qui aurait pu être conduit au fil de l'année et pour cette rentrée avec un pilotage de la dépense tournée vers la qualité du service public et non vers des objectifs d'économie.

- 40 M€ pour le programme « vie de l'élève »

Il était donc possible d'assurer la prise en charge des frais de transport, de prévoir des recrutements supplémentaires ou d'établir des contrats à temps plein pour des agents qui subissent le temps incomplet imposé pour mieux accompagner les élèves dans leur scolarité marquée par deux années perturbées par la pandémie. De payer les jours de fractionnement non pris ainsi que le temps de travail supplémentaire imposé par l'académie de Dijon aux AESH aux mépris des circulaires nationales et des alertes de notre syndicat, de renforcer les fonds sociaux et leur pilotage afin de mieux soutenir les élèves vivant dans la précarité...

- 15,5 M € pour l'enseignement scolaire public du second degré dont une partie liée aux heures supplémentaires

Nous n'avons eu de cesse de critiquer la politique de remplacement des heures postes par des heures supplémentaires. Cette logique conduit à des fermetures de postes et une multiplication des postes partagés.

Intensifier le travail des enseignantes et enseignants n'est pas une solution soutenable pour le service public.

Alors qu'il est parfois impossible d'assurer les remplacements, de trouver des contractuels dans certaines matières, on observe des disciplines avec des TZR qui n'auront probablement pas d'affectation cette année.

- 2,3 M € rendus au titre de l'enseignement scolaire public du premier degré

Il était sans doute possible d'améliorer le remboursement des frais de déplacement des agents, notamment d'abonder l'enveloppe des conseillers pédagogiques ; des psychologues de l'éducation nationale, des enseignants des RASED, un problème récurrent dans les circonscriptions rurales. Une augmentation des décharges de direction et le renforcement des brigades de remplacement auraient aussi été les bienvenus.

- 15 M€ sont rendus pour le programme « soutien de la politique de l'éducation nationale »

Il était donc envisageable d'accélérer le repyramidage de la filière administrative ou le réhaussement des planchers d'IFSE pour les personnels administratifs dans notre académie, à commencer par les plus faibles salaires. Ce n'est pas la voie choisie par notre académie qui a décidé d'augmenter ceux qui avaient déjà plus lors du dernier CTA. Il était aussi sans doute possible d'accorder des moyens pour améliorer les conditions de travail y compris en renforçant les équipes par des personnes supplémentaires dans les services déconcentrés, par des titulaires et non par des contractuels que l'on remercie au bout de 5 ans pour ne pas leur proposer de CDI.

Nous espérons que notre académie n'a, quand à elle, pas rendu de crédit. Une confirmation de votre part, madame la Rectrice serait la bienvenue.